

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

m'avoir suivi jusqu'ici, que le tir sera un tir sur zone, sur un rectangle de 100 à 200 m. de côté, lancé par l'artilleur dans la région du point M. Il est par conséquent prudent de ne pas trop s'approcher : les éléments avancés feront bien de se tenir à au moins 300 m. de M.

L'article du Cdt. Menjaud traite le problème d'une façon plus générale et dans des conditions différentes des nôtres : pas de carte à grande échelle, ni cercle de pointage. Il propose une solution graphique très complète, puisque, au triangle $O^1 F O^2$, il rattache la batterie et obtient ainsi directement les éléments de pointage. J'en recommande vivement la lecture.

Major M. TARDENT,
Cdt. Gr. art. camp. 2.

INFORMATIONS

A LA MÉMOIRE DU COLONEL F. FEYLER

Nous avons annoncé, dans notre livraison de décembre 1931 que, sur l'initiative du colonel H. Lecomte, la « Société des armes spéciales » avait entrepris le projet d'érection d'un modeste monument à la mémoire du colonel Feyler. Un comité vient d'être constitué, dont font partie le colonel Lecomte, les présidents de la « Société vaudoise des officiers » et de la « Société des armes spéciales », ainsi que le major R. Masson, rédacteur de la *Revue militaire suisse*.

Le comité, désirant s'associer tous les « amis du colonel F. Feyler », les prie de l'aider à réaliser son pieux projet. Une souscription est ouverte, dès ce jour. Les dons seront reçus avec reconnaissance, au nom du comité, par l'Administration de la *Revue militaire suisse* (Lausanne, Avenue de la Gare 23, chèques postaux II. 5209 ; mention « Monument Feyler »).

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

1. *Visite de champs de bataille* : Il est prévu, cette année, une seule excursion, d'un jour. Elle aura lieu au *Hartmannsweilerkopf*, le 14 août 1932. Débours probables, par participant, de 20-25 fr. (départ

de Bâle). Prière de s'annoncer, avant le 15 juillet, au Secrétariat central, Vord. Vorstadt 21, Aarau.

2. *Activité de la S. S. O. : L'assemblée des délégués chargés d'établir le programme de travail de la S. S. O. aura lieu, à Thoune, le samedi 28 mai 1932.*

Les objets suivants seront traités :

- a) Amélioration de l'armement de l'infanterie.
- b) Réarmement de l'artillerie.
- c) Programme d'activité durant l'hiver 1932-33.
- d) Réorganisation de l'armée (conférence donnée par un représentant du Service de l'état-major général).
- e) Conférenciers étrangers.

Ce faisant, l'assemblée des délégués assumera partiellement les fonctions dévolues en principe à la « Conférence des présidents de section ». Il lui incombera notamment d'établir la liste des conférenciers étrangers.

L'invitation à participer à l'Assemblée de Thoune intéressera donc tous les présidents de section — ou leurs représentants. Prière d'annoncer, avant le 24 mai, toute participation, au Secrétariat central, Aarau.

CHAMPIONNATS MILITAIRES SUISSES D'ESCRIME

(Bâle, 18 et 19 juin 1932.)

Cette épreuve est organisée avec l'assentiment du Département militaire fédéral et sous le patronage de la Fédération nationale suisse d'escrime, de la Société suisse des officiers, de l'Association suisse des sous-officiers, de la Société d'escrime et de culture physique de Bâle.

Le titre de « champion militaire » est officiellement agréé ; des prix récompenseront les vainqueurs et chaque participant recevra un diplôme ; des quartiers à prix réduits sont réservés aux tireurs. Les épreuves au fleuret, à l'épée et au sabre seront disputées dans la Halle de gymnastique, rue du Théâtre 12, Bâle. Un classement par équipe est prévu. Finance d'inscription 3 fr. par tireur, clôture des engagements, le 25 mai 1932. Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire, M. G. Strebel, Holeestrasse 160, à Bâle.

Pour couvrir les frais d'organisation, le comité fait appel à la générosité de tous ceux qui ont à cœur le développement de l'escrime dans notre armée et de l'aptitude morale au combat. Les dons en espèces seront acceptés avec reconnaissance et pourront être versés au compte de chèques postaux V 10315, Bâle.
